

Le prix du livre ICAS-GIS Asie 2023 – Règlement

Le Prix du Livre ICAS a été créé par la conférence internationale des chercheurs sur l'Asie (ICAS) en 2003. Il récompense des ouvrages remarquables en sciences humaines (histoire, littérature, religion) et en sciences sociales. Il contribue à faire connaître les publications universitaires sur l'Asie dans ces deux domaines, à travers le monde entier. Initialement, ce prix ne concernait que les livres en anglais. Depuis 2017, le Prix du Livre ICAS récompense également des ouvrages en français, mais aussi en allemand, espagnol, portugais, chinois, japonais et coréen.

L'édition française du prix du livre ICAS est organisée par le GIS Asie. Le comité de lecture est composé d'un panel de spécialistes français et internationaux sollicités par la direction du GIS Asie. Aurélie Varrel, directrice du GIS Asie, agira en tant que présidente du comité de lecture. Gosia Chwirot, chargée du GIS Asie, agira en tant que secrétaire du Prix.

Le Prix du livre ICAS est administré par le Secrétariat de l'ICAS. Martina van der Haak agit en tant que secrétaire général des 8 éditions plurilingues du Prix du Livre ICAS.

Le comité de lecture décidera des ouvrages sélectionnés, selon le processus défini par l'ICAS. La décision du comité de lecture est incontestable et irrévocable.

La cérémonie de remise des Prix ICAS, dont le prix ICAS-GIS Asie 2023 aura lieu en septembre 2023, en distanciel. Les lauréats et auteurs finalistes seront tenus de participer à cette cérémonie.

La liste des auteurs sélectionnés sera publiée dans la [newsletter de l'IAS](#), la [newsletter du GIS Asie](#) et en ligne par l'intermédiaire d'autres plateformes dans le domaine des études asiatiques.

Pour plus d'informations veuillez contacter : communication@gis-reseau-asie.org

Comité de lecture

Le Comité de lecture est composé d'un groupe de quatre spécialistes francophones du domaine des études asiatiques, ainsi que d'un-e président-e.

Prix

La somme attribuée dans le cadre du prix du livre ICAS-GIS Asie est de 2500 €. Dans le cas d'une œuvre rédigée par plusieurs auteurs, le prix sera partagé entre eux à parts égales. Sur ces 2500 €, la moitié est attribuée en tant que prix et l'autre moitié sous la forme d'une bourse de voyage pour participer à la prochaine édition de l'ICAS.

Modalités de candidature

- Le prix du livre ICAS-GIS Asie 2023 récompensera des ouvrages publiés en français, entre le 1^{er} octobre 2020 et le 1^{er} février 2023.
- Sont éligibles les ouvrages en sciences humaines et sociales à caractère scientifique portant sur l'Asie.
- Les candidatures seront déposées par les éditeurs (et non par les auteurs).
- Les éditeurs devront, dans un premier temps, transmettre des informations concernant les livres qu'ils proposent via le site du Prix du livre ICAS (www.icas.asia). Dans un second temps, des instructions pour envoyer les livres seront communiquées aux éditeurs par e-mail.

- Après cette candidature électronique, 2 exemplaires de chaque ouvrage devront être envoyés avant le 15 février 2023 à l'adresse suivante : GIS Asie Campus Condorcet, bât. Recherche Sud, 5, Cours des Humanités, 93322 Aubervilliers Cedex, France. Si l'ouvrage est présélectionné parmi les finalistes, des exemplaires supplémentaires pourront être demandés courant 2023. A noter que les exemplaires soumis ne seront pas retournés.
- Les rééditions, les textes de référence, de fiction, de poésie, livres de voyage, guides touristiques, autobiographies, mémoires, anthologies, brochures, manuels et catalogues d'exposition, actes de colloque et ouvrages collectifs ne sont pas admissibles.

Contact: Gosia Chwirot, secrétaire de l'édition française du Prix du Livre ICAS-GIS Asie (communication@gis-reseau-asie.org)

Martina van der Haak (Secrétaire générale du Prix du Livre ICAS 1?)

Aurélie Varrel (Présidente de l'édition française du Prix du Livre ICAS-GIS Asie)